

SOCIOLOGIE ET SCIENCE POLITIQUE

CHAPITRE 4 : Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

Objectifs :

- Savoir distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle).
- Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale.
- Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle) ; comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide.
- À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes.
- Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.

Consignes : Visualisez les **4 vidéos** pour prendre des notes sur votre cours. Je vous poserez des questions et vous proposerez des exercices d'application en cours. Vous trouverez également les liens des vidéos sur le site :

<https://battujcsiteses.com/Terminale/Sociologie.html>

VIDEO 1 : Quelles sont les différentes formes de mobilité sociale ? (Partie 1 / 4) (6 mn 22 s)

<https://ses.ac-versailles.fr/spip.php?article139>

- 1) Comment définir la mobilité sociale ?
- 2) Qu'est-ce que la mobilité intergénérationnelle ?
- 3) Quelle différence y-a-t-il entre la mobilité verticale et la mobilité horizontale ?
- 4) Quelles sont les formes de la mobilité verticale ?
- 5) Qu'est-ce que la mobilité intragénérationnelle ? Quelles sont ses formes ?
- 6) Présenter la notion de « mobilité professionnelle ».
- 7) Quelles sont les dimensions de la mobilité géographique ?

VIDEO 2 : Comment mesure-t-on et analyse-t-on la mobilité sociale ? Les tables de mobilité : principes de construction, intérêts et limites (Partie 2 / 4) (9 mn 46 s)

<https://ses.ac-versailles.fr/spip.php?article144>

- 1) Qu'est-ce qu'une table de mobilité sociale ?
- 2) Quel type de mobilité les tables de mobilité permettent-elles d'étudier ?
- 3) Pourquoi le « champ » des tables de mobilité concerne le plus souvent la classe d'âge allant de 40 à 59 ans ?
- 4) Quelle mobilité présente la table des effectifs ?
- 5) Qu'exprime la table des destinées ? Quelles sont ses unités ?
- 6) Qu'exprime la table des recrutements ? Quelles sont ses unités ?
- 7) Quels sont les principaux avantages des tables de mobilité ?
- 8) Quelles sont les limites des tables de mobilité ?

VIDEO 3 : L'analyse de la mobilité à travers les tables de mobilité (Partie 3 / 4) (7 mn 56 s)

<https://ses.ac-versailles.fr/spip.php?article148>

- 1) Rappelez ce qu'est la mobilité ascendante et trouvez un synonyme.
- 2) Pourquoi l'étude de la mobilité des agriculteurs et des artisans, commerçants et chefs d'entreprise est-elle difficile ?
- 3) À quelle trajectoire sociale correspond un déclassement ?
- 4) Dans une table de mobilité, où peut-on trouver des situations de reproduction sociale ? Des situations de mobilité ?
- 5) Quelles sont les caractéristiques de la mobilité sociale des hommes ?
- 6) Retrouve-t-on ces caractéristiques lorsqu'on étudie la mobilité sociale des femmes par rapport à leurs mères ?
- 7) Quelle est la spécificité de la mobilité sociale des femmes par rapport aux pères ?
- 8) Comment expliquer cette spécificité ?

VIDEO 4 : Comment expliquer la mobilité sociale ? (Partie 4 / 4) (10 mn 25 s)

<https://ses.ac-versailles.fr/spip.php?article150>

- 1) Qu'est-ce que la mobilité structurelle ?
- 2) Quelles transformations de la structure socioprofessionnelle ont engendré de la mobilité structurelle au cours de la seconde moitié du XX^e siècle ?
- 3) Comment calculer la mobilité structurelle à partir de la table des effectifs ?
- 4) Mettre en relation les 3 termes suivants : mobilité totale, mobilité structurelle, mobilité nette.
- 5) À quoi correspond la mobilité nette ?
- 6) Quelles sont les différentes ressources dont sont dotés les individus ?
- 7) Pour Pierre Bourdieu, quelle est la conséquence de l'inégale dotation des individus en capitaux ?
- 8) Pourquoi peut-on dire que la mobilité sociale dépend de la configuration familiale ?
- 9) Qu'est-ce que la fluidité sociale ?
- 10) Une société plus mobile est-elle nécessairement plus fluide ?
- 11) Comment calcule-t-on la fluidité sociale ?

SYNTHESE : Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

La mobilité sociale est un enjeu majeur de nos sociétés démocratiques. Le statut et la position sociale ne se transmettant plus de façon héréditaire, la mobilité est perçue comme une chance et une possibilité offerte aux individus. Mais qu'en est-il réellement ?

A) Les caractéristiques contemporaines de la mobilité sociale

1. Quelles sont les différentes formes de mobilité sociale ?

La mobilité sociale désigne les changements de position sociale des individus dans la société. Lorsque l'on compare la position sociale des individus à celle de leurs parents, on parle de mobilité sociale intergénérationnelle. Celle-ci se distingue donc de la mobilité professionnelle, c'est-à-dire du changement de position sociale d'un individu au cours de sa vie, mais aussi de la mobilité géographique, c'est-à-dire du changement de lieu de résidence d'un individu. Depuis les travaux de Pitirim Sorokin au début du XX^e siècle, les sociologues s'intéressent tout particulièrement à la mobilité intergénérationnelle pour comprendre dans quelle mesure, dans nos sociétés méritocratiques, le statut social se transmet d'une génération à l'autre.

2. Comment mesure-t-on la mobilité sociale ?

Pour mesurer la mobilité sociale, les sociologues utilisent des tables de mobilité, qui mettent en relation la catégorie socioprofessionnelle d'un individu et celle de son père ou de sa mère. Elles sont construites à partir d'enquêtes réalisées à intervalles réguliers par l'INSEE depuis 1963. Ces tables permettent d'étudier le nombre d'individus (parents et enfants) dans chaque catégorie socioprofessionnelle et de calculer la destinée des individus issus de chaque groupe social, mais aussi l'origine sociale des individus qui appartiennent aujourd'hui à chacun des différents groupes sociaux.

Si ces tables permettent de mesurer l'importance de la mobilité sociale et d'étudier son évolution, elles ont des limites. Le nombre de groupes sociaux utilisés pour les construire influence la mesure de la mobilité, puisque plus l'on distingue de groupes sociaux, plus la mobilité entre les groupes paraît importante.

De même, la mesure de la mobilité par l'appartenance à un groupe socioprofessionnel ne tient pas compte de l'évolution des individus à l'intérieur du groupe (un enfant d'ouvrier non qualifié qui devient ouvrier qualifié est perçu comme immobile) ni de l'évolution du statut social des professions.

Enfin, pendant longtemps, la mesure de la mobilité n'a concerné que les hommes. Les tables de mobilité n'étaient pas disponibles pour les femmes, qui étaient considérées comme inactives ou partageant la position sociale de leur mari. Lorsqu'on a commencé à mesurer leur mobilité, on comparait leur position sociale avec celle de leur père, ce qui posait des difficultés, du fait de la structure des emplois différente pour les hommes et pour les femmes.

3. La mobilité sociale des hommes est-elle identique à celle des femmes ?

La dernière enquête FQP réalisée par l'Insee et les dernières tables de mobilité publiées permettent de comparer précisément la mobilité sociale des hommes avec celle des femmes, en étudiant la destinée des femmes par rapport à leur père mais aussi par rapport à leur mère.

La mobilité sociale féminine est plus importante que la mobilité sociale masculine, surtout si l'on compare la position sociale des femmes par rapport à celle de leur mère. Ainsi, en 2014-2015, seulement 29,5 % des femmes sont en situation de reproduction sociale par rapport à leur mère, contre 34,6 % des hommes. Les femmes se caractérisent aussi par une mobilité ascendante par rapport à leur mère plus importante que celle des hommes.

Cette plus grande mobilité des femmes est néanmoins à nuancer car elle s'explique principalement par une position sociale plus basse des mères. Au contraire, si l'on compare la position sociale des femmes par rapport à leur père, les femmes connaissent moins de mobilité ascendante et plus de déclassement que les hommes.

B) Les facteurs de mobilité sociale

4. Une société plus mobile est-elle nécessairement plus fluide ?

L'augmentation de la mobilité depuis les années 1950 s'explique en partie par l'évolution de la structure socioprofessionnelle, c'est-à-dire des emplois occupés par les individus entre la génération des parents et celle des enfants. On parle de mobilité structurelle pour désigner la partie de la mobilité qui est contrainte par l'évolution des emplois entre la génération des pères / mères et celles des fils / filles.

Pour mesurer l'évolution de la mobilité, indépendamment de l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les sociologues ont développé la notion de fluidité sociale. Celle-ci vise à évaluer le degré d'égalité de chances dans la société en mesurant la force du lien qui unit l'origine et la destinée sociales des enfants d'une catégorie socioprofessionnelle par rapport à une autre. On parle aussi de mobilité relative, car on regarde les changements de position sociale d'un groupe relativement à un autre groupe. La mesure de la fluidité sociale montre que l'augmentation de la mobilité observée ne se traduit pas automatiquement par une augmentation de la fluidité sociale.

5. Quel est le rôle de la formation et des ressources familiales dans la mobilité sociale ?

La mobilité sociale s'explique aussi par le niveau de formation atteint par les individus et par les ressources et configurations familiales dont ils disposent. L'accès à une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de ses parents est souvent lié au niveau de formation atteint par l'individu. Ainsi, 81 % des enfants d'ouvriers ou d'employés qui obtiennent un diplôme du supérieur long deviennent cadres ou professions intermédiaires et connaissent donc une mobilité ascendante. Inversement, parmi les enfants de cadres ou de professions intermédiaires qui ont le baccalauréat comme plus haut niveau de diplôme, 66 % ont changé de catégorie socioprofessionnelle et sont donc en mobilité plutôt descendante. Dans nos sociétés marquées par l'emprise du diplôme, l'accès à un emploi et plus particulièrement aux emplois qualifiés passe très largement par la possession d'un diplôme du supérieur. Les situations de mobilité sociale (ascendante comme descendante) s'expliquent ainsi souvent par le niveau de formation atteint par les individus. Toutefois, les configurations familiales dans lesquelles les individus vivent et les ressources dont ils disposent permettent aussi d'expliquer les situations de mobilité sociale comme les situations de reproduction sociale. Selon les familles, le capital culturel, économique ou social diffère, ce qui facilite ou rend plus difficile l'accès à certaines positions sociales. Ainsi, si les familles les plus aisées bénéficient de ressources qui favorisent l'accès et la conservation des positions sociales, les familles des classes populaires ne sont pas totalement dépourvues de ressources, ce qui permet d'expliquer certaines trajectoires statistiquement peu probables.

Définitions :

Mobilité sociale (mobilité observée) : Ensemble des changements de position sociale ou de statut social des individus au sein d'une société.

Mobilité sociale intergénérationnelle : Changement de position sociale d'un individu par rapport à ses parents (père ou mère).

Mobilité professionnelle : Changement de profession d'un individu au cours de sa carrière.

Mobilité géographique : Changement de lieu de résidence des individus à l'intérieur d'un pays (mobilité résidentielle) ou entre pays (migration).

Tables de mobilité : **Table de destinée et table de recrutement** : Dans la **table de destinée**, on se pose la question de savoir ce que sont devenus les fils / filles des pères / mères qui étaient dans chaque groupe social (par exemple la proportion de fils/filles d'ouvriers qui sont devenus cadres). Dans la **table de recrutement**, on se pose la question de savoir ce que faisaient les pères/mères des hommes/femmes qui appartiennent aujourd'hui à chaque groupe social (par exemple la proportion d'hommes cadres dont le père était employé).

PCS : La nomenclature de profession et catégories professionnelles (PCS) est un outil de classification statistique de la population à partir de la profession. Les regroupements effectués permettent de faire apparaître des catégories de personnes avec une certaine homogénéité sociale (pratiques sociales, proches). Quatre critères principaux sont retenus : la profession, le statut (indépendant ou salarié), le niveau hiérarchique et la qualification de poste, le secteur d'activité de l'employeur (privé/public, agriculture/industrie/services). Il existe 6 PCS pour les actifs et 2 pour les inactifs. Les chômeurs sont classés selon leur dernière activité professionnelle.

Mobilité ascendante : Situation dans laquelle l'individu améliore sa position sociale par rapport à celle de ses parents ou à une position antérieure.

Reproduction sociale : Situation d'immobilité sociale dans laquelle l'individu occupe la même position sociale que l'un de ses parents.

Déclassement (mobilité descendante) : Situation dans laquelle la position sociale d'un individu se dégrade par rapport à celle de ses parents ou à une position antérieure.

Mobilité structurelle : Mobilité sociale qui est contrainte par l'évolution de la structure des emplois entre la génération des fils / filles et celle des pères / mères.

Fluidité sociale : Force du lien entre l'origine et la position sociale d'une catégorie sociale par rapport à une autre. C'est une mesure du degré d'égalité des chances dans la société.

Ressources familiales : Les différents types de capitaux (économique, culturel, social) que les individus peuvent mobiliser au sein de leur famille, mais aussi plus largement tout ce qui peut favoriser la réussite sociale des individus (ressources morales, corporelles, langagières...).

Configurations familiales : La notion de configurations familiales permet de ne pas penser la famille comme une notion unique, mais d'aborder la diversité des familles selon le milieu social, la taille de la fratrie, la situation conjugale ou l'origine migratoire des parents, le niveau de revenu, etc.

Exemples de sujets type Baccalauréat

EC1 : Mobilisation de connaissances :

- Distinguez à l'aide d'un exemple la mobilité sociale intergénérationnelle et la mobilité professionnelle.
- Vous présenterez deux limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale.
- Montrez à l'aide d'un exemple que la mobilité observée comporte une composante structurelle.
- Présentez deux facteurs permettant d'expliquer l'évolution des situations de déclassement.
- Vous montrerez, à l'aide d'un exemple, comment les configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.

EC3 : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire :

- Vous montrerez que l'évolution de la structure socioprofessionnelle contribue à expliquer la mobilité sociale.
- Vous montrerez que les ressources et configurations familiales jouent un rôle dans la mobilité sociale.
- Vous montrerez qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide.

Dissertation :

- Comment peut-on expliquer la mobilité sociale ?
- Quels sont les facteurs explicatifs de la mobilité sociale ?
- L'évolution de la structure socioprofessionnelle suffit-elle à expliquer la mobilité sociale. ?